

Affiché en mairie le 28 juin 2002

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 27 JUIN 2002

L'AN DEUX MILLE DEUX, LE 27 JUIN A VINGT & UNE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 16 juin 2002, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel GALLISSOT.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, Patrick GALLISSOT, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, M^{lles} DIOT, MM. THOMASSIN, DEHAN, LOYOLA, HERBERT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Excusés : M^{lle} BROCHOT (procuration à M. Voillequin), M. Jean-Claude RACLOT, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} RANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 18 avril 2002.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Liste préparatoire du jury d'assises 2003 - Tirage au sort -

Page 66, ligne 8 : M^{me} Logerot née Populus Danielle,

Page 2, ligne 6 : M^{me} Bougrel née Artero-Garcia Irène,

Page 82, ligne 12 : M. Valton Yannick René Georges Claude

N°1 Subventions octroyées par la commune. Année 2002.

Adopté par 16 voix POUR & 2 ABSTENTIONS

N°2 Approbation de la modification des statuts du Syndicat mixte d'aménagement des lacs de la région langroise.

Adopté par 17 voix POUR & 1 CONTRE

N°3 Redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Adopté à l'UNANIMITE

N°4 Approbation du renouvellement de la convention de passage en FC au bénéfice de l'association foncière de Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE

N°5 Élections prud'homales. Commission administrative communale. Nomination de 2 délégués & 2 suppléants.

Adopté à l'UNANIMITE

N°6 Mise à disposition d'un emplacement au bénéfice du Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers.

Adopté à l'UNANIMITE

N°7 Approbation de la création de classes de découverte.

Adopté par 16 voix POUR & 2 CONTRE (principe) et 15 voix POUR & 3 CONTRE (montant de l'aide)

N°8 Approbation de la vente d'un terrain à Charmoilles.

Adopté à l'UNANIMITE

N°9 Admissions en non valeur. Lovers Abanel.

Adopté à l'UNANIMITE

N°10 Avis sur la fermeture de l'école de Rolampont-commune associée de Lannes.

Adopté 14 voix CONTRE, 3 POUR & 1 ABSTENTION

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 27 JUIN 2002 A VINGT-TROIS HEURES TRENTE MINUTES.

Le maire,